



BTS Communication des Entreprises

OBJECTIF :

La communication fait partie intégrante des fonctions de toute organisation : entreprises privées, mais aussi collectivités publiques et monde associatif. On communique pour vendre, mais aussi pour informer les usagers, pour motiver les salariés...

Cette communication s'exprime par des actions diverses : la publicité, la création d'événements, la promotion, la mercatique directe, etc. Elle s'adapte à l'évolution technologique : supports écrits, audiovisuels, télématiques.

Le BTS Communication des entreprises forme des généralistes maîtrisant les techniques de communication, capables de s'adapter à des situations professionnelles très diverses, dans un domaine en perpétuelle évolution.

CONDITIONS D'ADMISSION ET DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- ETRE TITULAIRE D'UN BACCALAURÉAT (STT, L, ES OU AUTRE) **OU**
- AVOIR 3 ANS MINIMUM D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DANS UN EMPLOI DE NIVEAU TECHNICIEN,

La formation se déroule en alternance et en initiale

- ◆ Durée : - 1200 heures
- 39 heures de cours par semaine
- ◆ Alternance : - 2 semaine en entreprise
- 1 semaine en centre de formation
- ◆ Initiale : - Les jours de formations sont identiques à l'alternance
Une période stage de douze semaines est obligatoire.

MODALITÉ DU CONTRÔLE DE CONNAISSANCE :

Validation du diplôme par examen final au bout des deux années à partir d'une moyenne générale de 10/20.

LES QUALITÉS REQUISES

- goût pour la communication
- capacité d'écoute et ouverture d'esprit ;
- bon niveau en français écrit et oral ;
- bonne culture générale ;
- imagination et créativité ;
- capacité à travailler en groupe ;
- talents artistiques. .

DÉBOUCHÉS :

Le BTS communication des entreprises permet d'accéder aux métiers suivants :

- Assistant à la direction de la communication dans une grande entreprise c'est à dire membre d'une équipe chargée de la communication interne et externe de l'entreprise ;
- Chargé de communication dans une entreprise de taille moyenne. Vous êtes alors la seule personne sur laquelle repose toute la communication de l'entreprise ;
- Collaborateur dans une agence de communication qui conseille des clients sur leur communication. Vous êtes dans ce cas, créateur et vendeur de services.
- Assistant technique dans une régie publicitaire, vous recherchez de nouveaux clients et commercialisez l'espace publicitaire.

LE PROGRAMME ET L'EXAMEN :

- Langue vivante étrangère
- Culture générale et pratique de la communication
- Economie, économie d'entreprise
- Droit
- Informatique
- Psychologie de la communication
- Stratégie de la communication des entreprises
- Activités Professionnelles
- Expression visuelle et production

EPREUVES OBLIGATOIRES	COEFFICIENT	DUREE
Communication (écrite)	3	4 h.
Langue vivante étrangère 1 (écrite)	1	2 h
Langue vivante étrangère 1 (oral)	1	20 min (2)
Économie et droit (écrite)	3	4 h
Culture professionnelle (oral)	3	20 min
Stratégie de communication des entreprises (écrite)	5	5 h
Conduite et présentation d'activités professionnelles (oral)	4	40 min
EPREUVES FACULTATIVES	COEFFICIENT	DUREE
Approfondissement d'adaptation locale	1	10 min
Langue vivante étrangère 2	1	20min

Institut de Management et de Marketing Supérieur de Commerce Caraïbes

4 bis Faubourg Alexandre Isaac – 97110 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 48 07 90 - Fax : 05 90 48 07 91

E-mail : i2msupdeco@wanadoo.fr -- site : www.i2msupdeco.com